

Monsieur le Président,

Le Sporting Club de Bastia jouera, le 11 avril, la finale de la Coupe de la Ligue contre le Paris Saint Germain.

Nous souhaitons que cette rencontre soit un moment de fête, de partage, et qu'elle se déroule dans le meilleur esprit sur et en dehors du terrain, dans le respect des valeurs et de l'éthique du sport.

La participation du SC Bastia à cette finale lui permettra de briller une nouvelle fois sur la scène sportive française et européenne, et soulignera à nouveau la relation forte et passionnée qui unit l'ensemble des Corses à ce club.

C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité, en cette occasion, vous saisir de la présente lettre ouverte, en notre qualité d'élus de la Corse.

La démarche est certes inusitée.

Elle se justifie néanmoins par le profond sentiment d'injustice ressenti par l'ensemble des Corses face à deux situations inévitables et injustes qui perdurent depuis trop longtemps :

- D'une part le traitement inéquitable dont fait systématiquement l'objet le Sporting Club de Bastia, son environnement et ses supporters, de la part de la Ligue de Football Professionnel (LFP): sanctions disproportionnées, mesures discriminatoires, situations gérées selon la logique du « deux poids, deux mesures ». Cette attitude génère en Corse incompréhension et quelquefois colère. Nous ne demandons ni clémence particulière, ni passe-droits. Simplement que le Sporting Club de Bastia soit traité comme n'importe quel autre club.
- D'autre part, le refus obstiné opposé par la LFP à la demande de sacralisation de la date du 5 mai.

Cette demande a été portée depuis des années, avec courage et abnégation, par le « Collectif des victimes du 5 mai ». Elle est appuyée massivement par le monde du sport et par l'ensemble de la société civile insulaire. Elle a fait l'objet de promesses réitérées de prise en compte, notamment de la part d'un Président de la République.

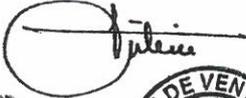
Elle reste pourtant sans suite à ce jour. La Ligue de football professionnel doit accepter de sacraliser la date du 5 mai. En effet, la catastrophe de Furiani a été un drame sans précédent pour la Corse toute entière.

Mais elle concerne et implique aussi l'ensemble de la société et du sport français et européens. Sacraliser la date du 5 mai, c'est donc rendre hommage aux victimes, qui ont perdu la vie ou ont été touchées dans leur chair, et à leurs familles. Mais c'est aussi accepter de donner à cette catastrophe la véritable dimension qui est la sienne.

Nous vous remercions par avance de l'attention qui sera portée à la présente et de la réponse publique que vous voudrez bien y apporter.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments distingués.

Les Elus signataires,


Le Maire,
François TIBERI



Monsieur Frédéric THIRIEZ
Président de la Ligue de Football Professionnel
87 Bld de Grenelle
75738 PARIS CEDEX 15